
Consultations offertes par les Notaires de l'Essonne au Point d'accès au droit de Ris-Orangis

Du 13 février 2019 au 13 février 2019



En tant qu'officiers publics, les notaires de la Compagnie donnent des consultations gratuites, sur rendez-vous au Point d'accès au droit de Ris-Orangis (24, rue Edmond Bonté - 91130 RIS-ORANGIS) de 10h à 12h, un mercredi par mois (hors vacances scolaires). Pour prendre rendez-vous : 01.69.96.64.67 Récapitulatif concernant les consultations : - Accessibles sur rendez-vous - Gratuites et anonymes - Durée : de 15 à 20 minutes - Aucun acte n'est délivré